

Catégories de verres solaires

Les lunettes de soleil sont classées en 4 catégories selon le niveau d'ensoleillement et du lieu d'exposition.

Pour vérifier les catégories des lunettes, celles-ci sont obligatoirement mentionnées (CAT 0, CAT 1, CAT 2, CAT 3 et CAT 4).

- **Catégorie 0** : verres très légèrement teintés. Usage esthétique uniquement, ne protège pas contre les UV.
- **Catégorie 1** : verres légèrement teintés. Recommandé en cas de luminosité faible (nuages).
- **Catégorie 2** : verres moyennement teintés. Recommandé lors de luminosité moyenne.
- **Catégorie 3** : verres foncés. Recommandé lors de forte luminosité.
- **Catégorie 4** : verres très foncés. Recommandé lors de luminosité intense (exemple : neige, montagne, mer). Cette catégorie n'est pas adaptée à la conduite automobile.

Attention : les catégories 1 à 4 ne sont pas adaptés lors de conduite automobile de nuit.

Retrouvez-nous :

La Ligue Contre le Cancer -
Comité du Gard
115 allée Norbert Wiener
BP 80027
30 023 Nîmes
04 66 67 39 17

cd30@ligue-cancer.net



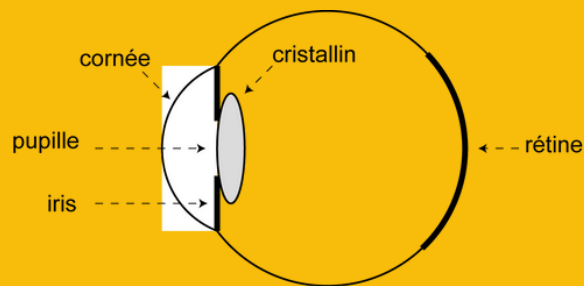
*Comment
choisir
les
lunettes
de soleil ?*

Le soleil et nos yeux



Le soleil émet des rayons ultraviolets (UV) invisibles qui peuvent être néfastes pour nous si on ne s'en protège pas :

- **Les UVA, les plus dangereux** : chez l'adulte ils altèrent le cristallin. Chez l'enfant, ils peuvent aller jusqu'à la rétine.
- **Les UVB** : ils sont absorbés par le cristallin.
- **Les UVC** : en général ils ne traversent pas la couche d'ozone, mais dans certains cas ils peuvent atteindre la cornée.



POTÉGER

Les lunettes :

Vérifiez qu'elles soient bien sur le nez sans vous faire de marque. Préférez les paires avec des verres près du visage (galbés).

La monture :

Elle va couvrir le côté et remonter, voir cacher, les sourcils.



Les branches :

Préférez les larges pour couvrir les yeux des rayons obliques.



Le lieu de l'achat :

N'importe où vous achetez vos lunettes, vérifiez qu'elles aient bien la norme CE qui s'affiche. Cette norme permet de vérifier que les lunettes de soleil filtrent les rayons UV.

La différence de prix des lunettes est majoritairement due à la qualité des verres : les verres en plastique seront moins durables que les autres.

Attention : des verres teintés ne veulent pas obligatoirement dire qu'ils sont norme CE ou anti-UV.

& PRÉSERVER

Les types de verres :

Il existe trois types de verres avec des affectations différentes :

- Les verres photochromiques : ils ajustent la teinte et la luminosité. A favoriser pour les personnes qui sont souvent éblouies.
- Les verres polarisants : ils filtrent la lumière réfléchi (anti éblouissement). A favoriser lors d'activités en montagne, à la mer ou pour conduire.
- Les verres miroités : ils atténuent la réverbération et le rayonnement direct. A favoriser dans des lieux à forte exposition.
- Les verres anti lumières bleues : ils filtrent la lumière bleue émise par le soleil, les lumières LEDs et les écrans.

La teinte des verres :

Elle permet d'améliorer le confort visuel et la correction optique.

- Le brun : recommandé en cas de myopie,
- Le vert, gris et gris-vert : recommandé en cas d'hypermétropie,
- Le jaune orangé : recommandé lors de cataracte ou de dégénérescence maculaire liée à l'âge.